

# Pénologie

## Titulaires

Thibault Slingeneijer de Goeswin (Coordonnateur) et Philippe MARY

## Mnémonique du cours

CRIM-C402

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Français

## Période du cours

Deuxième quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Introduction: définition et objet de la pénologie.

Première partie: Contextualisation historique

Deuxième partie: Les prisons ( Loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaire ainsi que le statut juridique interne des détenus; Statut juridique externe des condamnés et tribunaux de l'application des peines)

Troisième partie: Les sanctions dans la communauté ( Probation ; Les nouvelles peines « autonomes » )

Conclusions.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'étudiant pourra connaître les bases de l'organisation des peines et comprendre les rationalités à l'oeuvre dans le champ de la pénalité, leurs rapports avec la structure sociale ainsi que les modalités d'application et les réformes des différentes peines.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est ex cathedra, mais l'interaction avec les étudiants y est encouragée dans la mesure du possible.

## Contribution au profil d'enseignement

La pénologie analyse la partie de l'administration de la justice pénale qui concerne les peines, c'est-à-dire sa phase ultime.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Ph. Mary, Prisons. Histoires, normes, pratiques, Bruxelles, UBLire, 2021

Ph. Mary, Probation. Histoires, normes, pratiques, Bruxelles, Bruylant, Coll. Galets rouges, 2015

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Secrétariat de l'Ecole des sciences criminologiques : 02.650.39.41

## Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation se base, d'une part, sur un examen écrit (10 questions à réponse multiple – QRM – et 10 questions à choix multiple – QCM) et, d'autre part, sur les travaux pratiques.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

25% pour les travaux pratiques et 75% pour le cours

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 1 **et** MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2